



## POLLINISATEURS

# De la biodiversité pour protéger les abeilles

L'association champenoise « Symbiose, pour des paysages de biodiversité », dont le SGV est partenaire, a reconduit pour la deuxième année le projet Apiluz afin d'inciter les professionnels de l'agriculture à maintenir des parcelles de luzerne non fauchées, mais aussi à aménager les bords de chemin ou planter des haies, en vue de fournir aux pollinisateurs la ressource alimentaire qui leur manque pendant la saison de récolte en juin et juillet.

**E**n 2021, le projet Apiluz avait mobilisé les coopératives de déshydratation de luzerne et près de 2 400 agriculteurs ont aménagé la récolte dans huit départements (Marne, Aube, Ardennes, Aisne, Yonne, Seine-et-Marne, Meuse et Val de Marne) pour laisser monter à fleurs 1 840 kilomètres de bandes de luzerne non fauchées afin de nourrir les abeilles.

Une nouvelle campagne d'envergure a été reconduite en 2022, soutenue financièrement par sept coopératives (Cristal Union, Sun Deshy, Luzeal, Prodeva, Capdea, Tereos, Cérésia), la chambre d'agriculture de la Marne, une entreprise privée (Lidl), la Fondation du Crédit agricole Nord-Est et la Fondation Avril, des acteurs publics (Région Grand Est, Département de la Marne) et deux syndicats apicoles (FGSAM, la Champagne apicole).

### Pollen et nectar

Au-delà du projet propre aux producteurs de luzerne, l'association Symbiose propose aux exploitants agricoles et viticoles un accompagnement pour des projets agroécologiques favorables aux pollinisateurs comme l'aménagement des bords de chemin qui permet le maintien d'espèces utiles, la maîtrise des adventices de cultures et la régulation naturelle de nombreux organismes ravageurs de cultures.

Par ailleurs, la plantation de haies favorise également le développement de la faune et de la flore et est notamment source de pollen et de nectar pour les abeilles. À noter que dans le cadre du plan France Relance, les pouvoirs publics ont maintenu pour 2022 le soutien financier à la plantation de haies et aux alignements d'arbres, programmé au travers de l'appel à projets « Plantons des haies », ouvert jusqu'au 31 octobre (cf. La Champagne Viticole de février 2022 en page 21). ■

Alain Julien

**TR Equipements**  
Froid  
Conditionnement d'Air

Étude  
Conception  
Installation

S.A.V  
Maintenance

« Initiateur  
de  
perfection »

Thermorégulation de cuverie  
Climatisation de chais  
Froid industriel - Détection de Co2 - Ventilation  
Climatisation réversible - Energies renouvelables

Tél : 03.26.52.75.95  
87, allée de Cumières  
51530 - MARDEUIL  
www.trequipement.fr

**FVC | TRANSACTIONS**  
Vignes & Domaines

**Transactions viticoles**  
Achat de vignes louées,  
vignes libres et domaines

**Contactez-nous**  
06 15 04 68 23  
contact@fvc-transactions.fr

Transaction sur immeubles et fonds de commerce,  
sans détention de fonds.  
Carte professionnelle n° CPI 5102 2016 000 014 113  
délivrée par la CCI de Reims et d'Épernay  
RCP n°163814620001 00 - RCS REIMS 823 282 637